

*see
lu
Di/MAH*

Conférence mondiale de l'alimentation

Rome, 5 - 16 novembre 1974

R A P P O R T
de la
Délégation suisse

Berne, mars 1975

TABLE DES MATIERES

	Page
RESUME	1
ZUSAMMENFASSUNG	3
COMPOSITION DE LA DELEGATION SUISSE	5
I. INTRODUCTION	6
II. QUESTIONS DE PROCEDURE	7
III. DEBAT GENERAL	9
IV. TRAVAUX DE LA COMMISSION I	11
V. TRAVAUX DE LA COMMISSION II	15
VI. TRAVAUX DE LA COMMISSION III	23
VII. CONCLUSIONS	25

Annexe A: Ordre du jour (pages vertes)

Annexe B: Déclaration générale de la délégation suisse
(pages jaunes)

RESUME

Du 5 au 16 novembre 1974 s'est tenue à Rome la Conférence mondiale de l'alimentation convoquée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Née de la crise alimentaire vécue ces dernières années, cette conférence a traité des mesures à prendre pour améliorer la situation de l'alimentation dans les pays en développement et pour instaurer, d'une façon générale, une meilleure sécurité alimentaire mondiale.

Les tâches visant à l'établissement de programmes d'action nationale et internationale ont été réparties entre trois commissions plénières. La première de ces commissions s'est penché sur les mesures destinées à accroître la production alimentaire dans les pays en développement ainsi que sur celles permettant d'améliorer la structure de la consommation. Le sujet imparti à la deuxième Commission a été le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale par le moyen de mesures comportant l'amélioration du système d'alerte et d'information dans le domaine alimentaire, des mesures nationales et internationales en matière de stockage et des dispositions concernant des secours d'urgence et l'aide alimentaire. Quant à la troisième Commission, elle a eu pour rôle d'examiner et d'identifier les problèmes commerciaux et d'ajustement international agricole qui sont liés à la solution du problème alimentaire mondial.

La conférence a abouti à l'établissement d'une série de résolutions qui mettent, en premier lieu, l'accent sur l'importance de l'accroissement de la production agricole dans les pays en développement. A cet égard, ce secteur devra à l'avenir faire l'objet d'une plus grande attention dans le contexte des projets, des investissements et de l'aide technique afférents au développement économique de ces pays. Sur le plan de l'assistance internationale, la proposition de création d'un "Fonds de développement agricole" devrait permettre de mieux coordonner et de concrétiser les efforts en ce sens.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire mondiale, le principe de l'établissement, sur une base universelle, d'un système amélioré d'alerte et d'information dans le domaine alimentaire, placé sous l'égide de la FAO, a été admis. Il en est de même du principe d'engagement relatif à une concertation et coopération internationales en matière de stocks de produits essentiels, notamment de céréales, dont les modalités devront être arrêtées dès que possible dans les enceintes appropriées. Par ailleurs, un renforcement de l'aide alimentaire, qui devrait dès 1975 porter sur une quantité annuelle d'au moins 10 millions de tonnes de céréales, a été recommandé ainsi que la mise sur pied d'une politique internationale en matière de stocks de secours d'urgence afin de parer aux situations de famine ou de graves disettes survenant dans certaines régions du monde.

Dans le but de coordonner et de renforcer les activités des organisations internationales existantes intéressées ainsi que d'améliorer les dispositifs institutionnels pour atteindre les objectifs fixés, l'Assemblée générale des Nations Unies a enfin été invitée à créer un "Conseil mondial de l'alimentation". Composé de membres désignés par l'ECOSOC et élus par l'Assemblée générale, compte tenu de la nécessité d'une représentation géographique équilibrée, il aura pour principale mission d'examiner périodiquement les problèmes alimentaires mondiaux afin d'adopter une approche intégrée pour leur solution.

ZUSAMMENFASSUNG

Vom 5.- 16. November 1974 wurde in Rom die von der Generalversammlung der UNO einberufene Welternährungskonferenz abgehalten. Vor dem Hintergrund der Ernährungskrise der letzten Jahre hat die Konferenz Massnahmen zur Verbesserung der Ernährungslage in den Entwicklungsländern im speziellen und zur Gewährleistung einer besseren Ernährungssicherheit im allgemeinen beraten.

Die Traktanden, die die Erstellung nationaler und internationaler Aktionsprogramme zum Ziel hatten, wurden auf drei Plenarausschüsse verteilt. Der erste Ausschuss befasste sich mit den Massnahmen zur Förderung der Lebensmittelproduktion in Entwicklungsländern sowie mit solchen zur Verbesserung der Verbrauchsstruktur.

Der zweite Ausschuss wurde mit der Verstärkung der Sicherung der Versorgung der Welt mit Lebensmitteln durch Massnahmen wie ein besseres Frühwarn- und Informationssystem im Ernährungssektor beauftragt, sowie nationaler und internationaler Lagerhaltungspolitiken und Nahrungsmittelhilfe.

Die Rolle des dritten Ausschusses war die Handels- und internationalen Anpassungsprobleme zu untersuchen, die im Zusammenhang mit der Lösung des Welternährungsproblems stehen.

Die Konferenz hat eine Reihe von Resolutionen verabschiedet, welche in erster Linie die Bedeutung der Steigerung der Agrarproduktion in den Entwicklungsländern hervorheben. In diesem Sinne ist dem Agrarsektor in jenen Ländern künftig im Rahmen der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung vermehrte Bedeutung beizumessen und zwar sowohl in Bezug auf die Projekte als auch die Investitionen und die technische Hilfe. Bezüglich der internationalen Zusammenarbeit dürfte der Vorschlag zur Schaffung eines "Landwirtschaftlichen Entwicklungsfonds" eine bessere Koordination und Konkretisierung der Anstrengungen in dieser Richtung erlauben. Was die Welternährungssicherheit anbelangt, wurde der Grundsatz zur Schaffung eines verbesserten, weltweiten Informations- und Frühwarnsystems auf dem Gebiet der Ernährung unter der Aegide der FAO gutgeheissen. Das Gleiche gilt für den Grundsatz zu einer Vereinbarung zur internationalen Zusammenarbeit und Konzertierung in Bezug auf Lagerhaltung bei einigen Hauptprodukten, insbesondere Getreide. Geeignete internationale Gremien werden sich möglichst bald mit der konkreten Ausgestaltung einer derartigen Vereinbarung zu befassen haben. Im übrigen wurde eine Verstärkung der Nahrungsmittelhilfe, ab 1975, auf eine Jahresmenge von mindestens 10 mio t Getreide, empfohlen. Eine weitere Empfehlung bezieht sich auf die Erarbeitung einer internationalen Politik betreffend Notreserven zur Linderung von Hungerkatastrophen in gewissen Regionen. Schliesslich wurde die

Generalversammlung der UNO eingeladen, einen Welternährungsrat zu gründen. Dieser inzwischen verwirklichter Vorschlag hat zum Ziel, einerseits die Koordination und die Tätigkeit der bereits bestehenden interessierten internationalen Organisationen zu verstärken und andererseits den institutionellen Rahmen zur Erreichung der gesteckten Ziele zu verbessern. Die Mitglieder des Welternährungsrates sind vom ECOSOC zu bezeichnen und von der Generalversammlung der UNO zu wählen, unter Berücksichtigung der Notwendigkeit einer ausgewogenen geographischen Vertretung. Seine Hauptaufgabe besteht darin, die Welternährungsprobleme periodisch zu überprüfen um ein integriertes Vorgehen zu deren Lösung zu erreichen.

COMPOSITION DE LA DELEGATION SUISSE

Chef: M. J.-Cl. PIOT
Directeur de la Division de l'agriculture DFEP

Suppléants: M. H. POPP
Sous-directeur de la Division de l'agriculture
DFEP

M. F.R. STAEHELIN
Chef de division à la Division du commerce DFEP

Adjoints: M. H. BUCHMANN
Chef de section à la Division du commerce DFEP

M. R. GAECHTER
Chef de section diplomatique au
Service de la coopération technique DPF

M. A. KAMER
Collaborateur diplomatique à la
Direction des organisations internationales DPF

M. R. PASQUIER
Attaché agricole à
l'Ambassade de Suisse à Rome

M. R.H. de POURTALES
Secrétaire du Comité national suisse de la FAO
à la Division de l'agriculture DFEP

M. H. HOFER
Collaborateur technique à la
Division du commerce DFEP

I. INTRODUCTION

La Conférence mondiale de l'alimentation, convoquée par les Nations Unies, s'est réunie à Rome (au Palazzo dei Congressi de l'EUR) du 5 au 16 novembre 1974. A l'origine, la convocation d'une Conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de la FAO et de la CNUCED fut proposée par la Conférence des pays non-alignés à Alger en septembre 1973. Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique reprit l'idée en proposant de tenir la conférence sous les auspices des Nations Unies. En décembre 1973, l'Assemblée générale de l'ONU a pris une décision dans ce sens. Les délégations de 132 Etats ont participé aux travaux. Six mouvements de libération ont envoyé des observateurs et 26 organisations et agences spécialisées de la famille des Nations Unies étaient représentées.

L'objectif général de cette conférence est d'assurer à chaque individu du monde une alimentation suffisante et équilibrée. A cet égard, la situation de sous-alimentation et de malnutrition qui règne dans de vastes régions constitue le principal problème à considérer. Cette situation a encore empiré ces derniers temps. Les pays en développement importateurs de denrées alimentaires ont en effet été particulièrement touchés par la récente évolution des prix de celles-ci et leurs difficultés ont souvent été aggravées par les problèmes rencontrés dans les secteurs monétaire et pétrolier.

Une alimentation suffisante de chaque individu exige d'une part un approvisionnement suffisant des marchés, ce qui implique à son tour des politiques adéquates en matière de production et de stockage et, d'autre part, la mise à disposition de quantités appropriées de denrées alimentaires pour faire face aux besoins des populations souffrant chroniquement de la faim dans les pays en développement.

Dans son discours introductif, le Secrétaire général des Nations Unies, Kurt Waldheim, a souligné que le manque de solidarité entre individus et entre gouvernements était certainement une des causes de la crise alimentaire. Il a également remarqué que le monde était en mesure de produire davantage de nourriture mais que cela exige une intégration des politiques nationales dans le cadre d'une stratégie mondiale. Selon lui les Nations Unies peuvent fournir l'appareil international nécessaire et la volonté politique ne semble plus faire défaut.

Le Président de la République italienne, M. Giovanni Leone, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a souligné l'importance des travaux récents des Nations Unies pour la réalisation d'un équilibre économique mondial.

Le Secrétaire général de la conférence, M. S. Marei, a insisté sur la gravité des problèmes actuels. Il a fait valoir que la coopération internationale en agriculture remonte à 1905 avec la création de l'Institut international d'agriculture et a mis en évidence le rôle joué par la FAO dans ce domaine. Selon lui il s'agit d'imprimer un nouvel élan à cette coopération internationale pour faire face aux problèmes actuels et futurs. Les trois éléments principaux d'une stratégie mondiale de l'alimentation sont

- a) l'augmentation de la production alimentaire dans les pays en développement
- b) l'amélioration de la consommation et de la distribution des vivres et
- c) l'instauration d'un dispositif de sécurité alimentaire mondial.

A court terme, une aide directe (aide alimentaire) est nécessaire. M. Marei souhaite à ce sujet que l'on se distance de la notion "d'aide caritative" pour parler plutôt d'une "aide alimentaire en vue du développement". Il a également souligné la nécessité d'éviter que la fourniture des produits vivriers puisse devenir un instrument de politique étrangère.

II. QUESTIONS DE PROCEDURE

L'adoption du règlement intérieur ne donna pas lieu à un débat, sauf au sujet du nombre de vice-présidents. La détermination de ce nombre ainsi que sa distribution selon les divers groupes de pays, comme d'ailleurs la distribution des sièges des bureaux des commissions, fut l'objet de longues et difficiles négociations.

L'ordre du jour fut quelque peu modifié par l'inclusion d'un nouveau point 9 b): "Mesures visant à accroître la production alimentaire dans les pays développés". Cette adjonction a été proposée par la délégation algérienne qui a souligné qu'il n'était pas possible d'augmenter assez rapidement la production alimentaire dans les pays en développement pour faire face aux besoins immédiats et que les pays développés avaient à cet égard une responsabilité particulière.

L'ordre du jour tel qu'adopté figure à l'Annexe A du présent rapport.

La Commission de vérification des pouvoirs était composée comme suit: Belgique, Costa Rica, Philippines, Sénégal, République unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela et Zambie.

La conférence a en outre constitué trois commissions plénières chargées d'étudier les questions de fond concernant l'augmentation de la production alimentaire, la sécurité alimentaire mondiale et les problèmes commerciaux.

La seule élection qui ne donna pas lieu à des controverses fut celle du Président qui, selon l'usage, est un ressortissant du pays hôte. M. Giuseppe Medici, professeur, ancien ministre, a ainsi été élu par acclamation.

Les autres membres du bureau ne purent être élus qu'à la quatrième séance plénière:

Vice-présidents:

Algérie, Bangladesh, Canada, Chine, Cuba, Ghana, Hongrie, Indonésie, Iran, Japon, Nigéria, Pologne, Arabie saoudite, Soudan, Suisse, Trinité et Tobago, Union des Républiques socialistes soviétiques et Venezuela.

Rapporteurs général:

M. Aftab Ahmad Khan (Pakistan).

Les trois commissions plénières étaient présidées respectivement par MM. S.A. Jabati (Sierra Leone), R.D. Morey (USA) et C. Beckmann (Argentine).

Prüfung der Vollmachten

Der Annahme des Berichts der Kommission zur Prüfung der Vollmachten ging in der Plenarversammlung die übliche Debatte voraus, die sich allerdings ausschliesslich um die Republik Khmer sowie die geteilten Staaten Vietnam und Korea drehte. Zahlreiche Delegationen wandten sich gegen die Anwesenheit der Delegierten der Regierung Lon Nol und stellten fest, einzig die Exilregierung von Prinz Norodom Sihanouk sei berechtigt, Kambodscha zu vertreten. Meist waren es die gleichen Delegationen, die auch zur Frage von Vietnam sprachen und darauf hinwiesen, nicht nur die Regierung von Saigon, sondern auch die provisorische Revolutionsregierung von Süd-Vietnam (GRP) hätte zur Konferenz eingeladen werden müssen. Die schwedische Delegation befasste sich nur mit diesem Punkt und erklärte, die Pariser

Abkommen legten fest, dass in Süd-Vietnam nur eine Regierung die Macht ausüben sollte; nachdem dieses Ziel noch nicht erreicht sei, hätten sowohl das GRP wie auch die Regierung Thieu das Recht, an der Konferenz teilzunehmen. Die albanische Delegation war die einzige, die der Regierung Thieu dieses Recht abstritt und verlangte, dass Süd-Vietnam nur durch das GRP vertreten werde.

Schliesslich bedauerten einige Delegationen die Abwesenheit von Nord-Korea, das allerdings eingeladen worden war. Eingeladen, aber nicht vertreten waren daneben auch Südafrika, Zypern, Guinea-Bissau, Nord-Vietnam, Laos sowie mehr als zehn Kleinstaaten (darunter Liechtenstein).

Trotz der starken Opposition gegen die Vertretung der Republik Khmer verlangte niemand eine Abstimmung, sodass der Bericht der Kommission zur Prüfung der Vollmachten mit Konsensus angenommen wurde.

III. DEBAT GENERAL

L'accent, dans ce débat, a été mis sur les mesures aptes à faire face à la pénurie alimentaire à long terme. La plupart des délégations ont estimé que si des mesures devaient être prises rapidement pour venir en aide aux populations menacées, la conférence devait être le point de départ d'une nouvelle politique de concertation internationale et devrait permettre l'établissement d'une stratégie mondiale dans les domaines de l'alimentation et l'agriculture.

Les délégués étaient unanimes à reconnaître la gravité de la situation, mais les avis quant à l'origine de cette crise divergèrent très largement.

Les pays développés de l'ouest ont estimé que la production alimentaire dans les pays en développement avait été trop longtemps délaissée au profit des cultures d'exportation. La crise elle-même a été déclenchée par les interventions massives de l'URSS sur les marchés des céréales à un moment où les stocks étaient très bas et où la production mondiale stagnait.

Les pays en développement, tout en reconnaissant n'avoir pas toujours accordé une priorité assez élevée à la production vivrière, ont souligné que les structures de production avaient été établies à l'époque coloniale. Ils ont également mis en cause le trop faible transfert de ressources des

pays industrialisés pour le renforcement du secteur agricole dans les pays en développement. Certains, notamment les Latino-américains, ont attaqué les mesures de protections douanières des pays industrialisés qui entravent les exportations des pays en développement et on revendiqué le libre-accès aux marchés des pays développés pour leurs produits.

Les pays socialistes ont surtout mis l'accent sur la nécessité de réformes politiques, sociales et économiques dans les pays en développement pour permettre un accroissement de la production agricole. Ils ont rejeté la responsabilité de la situation actuelle sur les pays capitalistes. Le délégué soviétique est même allé jusqu'à affirmer que, grâce à la technologie, il serait possible de nourrir une population de 30 à 40 milliards d'habitants sur le globe terrestre.

La Chine, pour sa part, recommande aux pays en développement de compter d'abord sur eux-mêmes et de s'efforcer d'atteindre l'autarcie, seul moyen de devenir vraiment indépendant. Selon elle, la responsabilité principale de la situation actuelle repose sur les superpuissances, "fautrices de troubles et marchandes d'armes".

Les délégués étaient unanimes à admettre qu'à long terme la solution du problème alimentaire dans les pays en développement dépendait d'un accroissement et d'une diversification de la production alimentaire ainsi qu'une meilleure distribution des revenus dans ces pays. A cet effet, le volume des investissements, provenant tant des ressources locales qu'extérieures, devrait être substantiellement augmenté. Toutefois, au cours des prochaines années la production alimentaire des pays développés jouera encore un rôle crucial pour équilibrer l'offre et la demande.

Les commentaires à propos de la sécurité et de l'aide alimentaire ont bien fait ressortir qu'une sécurité digne de ce nom ne pouvait pas être basée sur les réserves d'un ou de quelques pays seulement. L'appui donné à cette occasion aux propositions du Directeur général de la FAO montre qu'une large majorité est en faveur d'une concertation internationale. Certains pays (en particulier la Chine mais aussi l'URSS à ce stade) ont émis de sérieuses réserves envers cette concertation, notamment sur l'échange d'informations sur l'état des cultures et les stocks, arguant de la souveraineté nationale (mise en péril de la sécurité) et du risque de spéculation.

Les Etats-Unis ont proposé, en sus de la proposition du Directeur général de la FAO, de négocier entre grands producteurs et consommateurs les principes devant à l'avenir régir les politiques de stockage des denrées alimentaires, et plus particulièrement des céréales, avec mesures de rétorsion contre les Etats qui ne s'y conformeraient pas, qu'ils aient ou non participé aux négociations.

Il a été généralement admis que, le problème de la sécurité alimentaire ne pouvant être résolu qu'à moyen, voire long terme, une assistance immédiate sous forme d'aide alimentaire demeure nécessaire. On ne devrait toutefois pas perpétuer cette aide et il faut notamment éviter qu'elle ne perturbe l'accroissement de la production locale.

Les avis sur les questions de commerce et l'ajustement agricole ont considérablement divergé. Si tous les délégués souhaitent une stabilisation des marchés des produits agricoles, différents façons d'aborder le problème ont été suggérées.

Pour les pays en développement, une stabilisation des marchés des produits agricoles devrait être liée à des concessions substantielles de la part des pays développés pour une augmentation de leurs importations en provenance de ces pays.

Les suites à donner aux décisions de la conférence ont fait l'objet d'un bon nombre de propositions de résolutions d'ordre institutionnel, qui ont été renvoyées aux commissions compétentes (Conseil mondial de l'alimentation, Banque alimentaire, Banque de développement agricole, Conseil de la sécurité alimentaire, etc.).

IV. TRAVAUX DE LA COMMISSION I

La première Commission a été saisie de cinq projets de résolution ayant trait à l'augmentation de la production agricole et l'amélioration de la nutrition (points 9 a), b) et c) de l'ordre du jour, préparés par le secrétariat ainsi que le projet "Déclaration pour l'élimination définitive de la faim et de la malnutrition", présenté par le Pérou et sous une autre forme par le secrétariat. En plus des projets du secrétariat, de nombreuses propositions de délégations pour de nouvelles résolutions ont été soumises à la commission.

Les propositions couvrant les mêmes aspects que les projets du secrétariat ont été intégrées à ceux-ci. Ce travail a été confié à un groupe de rédaction composé comme suit: Cuba, Venezuela, Mexique, Kenya, Congo, Dahomey, Sri Lanka, Emirats arabes unis, Indonésie, Chine, URSS, République démocratique allemande, Roumanie, Suisse, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

Les quinze résolutions issues des travaux de cette commission peuvent être divisées en trois catégories:

- 1) celles se rapportant à la politique de développement agricole et rural en général,
- 2) celles se rapportant à des aspects techniques particulier de ce développement,
- 3) les résolutions à caractère essentiellement politique.

Plusieurs de ces résolutions furent placées dans le contexte des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) portant sur la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international ainsi que sur la résolution de l'ECOSOC 1911 (LVII) concernant son application. Cela provoqua une réaction d'un bon nombre de pays développés du groupe Ouest, qui ont réitérés les réserves émises à l'Assemblée générale et à L'ECOSOC à ce sujet.

Dans la première catégorie on trouve les résolutions sur: les objectifs et stratégies de production alimentaire; la priorité du développement agricole et rural; les politiques et programmes visant à améliorer la nutrition; la charte mondiale des sols et le potentiel de production des terres; les femmes et l'alimentation; la réalisation d'un équilibre stable entre l'effectif démographique et les approvisionnements alimentaires; la recherche, la formation et la vulgarisation, et la création d'un Fonds international de développement agricole.

Les résolutions techniques ont trait aux domaines suivants: engrais, utilisation scientifiques de l'eau, pesticides, trypanosomiase africaine et industrie des semences.

Une analyse individuelle de chaque résolution sortirait du cadre du présent rapport. Il faut aussi noter que le nombre même des résolutions ne permettait pas d'éviter les chevauchements et les répétitions entr'elles.

C'est pourquoi seuls les traits saillants de ces résolutions sont mentionnés ci-dessous:

Pour la première fois peut-être, la responsabilité primaire des pays en développement pour l'approvisionnement alimentaire de leurs populations a été unanimement reconnue. Un certain nombre de représentants influents de ces pays ont notamment déclaré qu'aucune assistance extérieure ne peut suppléer à cette responsabilité. Certain d'entre eux avaient déjà fait valoir ce point de vue à la Conférence de la FAO en 1973 et entretemps, ce point de vue s'est imposé.

Cette responsabilité doit être assumée tout d'abord dans le choix des priorités de la politique de développement et ensuite dans les décisions politiques et l'application de mesures propres à favoriser la poursuite des buts fixés. Parmi ces mesures, la réforme agraire, le crédit agricole et d'autres mesures facilitant la participation effective des populations au développement et assurant une meilleure distribution des revenus furent mises en évidence, de même que l'accès des populations aux capitaux d'investissements de l'Etat. La coopération régionale est un exemple typique de la responsabilité des pays en développement eux-mêmes, ainsi que la politique démographique. Un groupe de pays des trois continents en voie de développement a d'ailleurs présenté un projet de résolution soulignant la nécessité de chercher un équilibre entre la croissance démographique et la production alimentaire.

La nécessité d'une assistance extérieure ressort surtout des résolutions "techniques", ainsi que de la résolution sur la recherche et la vulgarisation et pour la création d'un fonds de développement agricole. Les résolutions "techniques" ainsi que celle sur la recherche et la vulgarisation agricole ne soulèvent pas seulement des problèmes financiers (quoique les appels aux pays industrialisés et pétroliers n'aient pas manqué), mais aussi, et peut-être avant tout, de transferts de technologie et de coopération technique.

Dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation, même si une partie des débats était concentrée sur le montant des ressources à consacrer à la recherche, il est ressorti clairement que les pays en développement ne peuvent pas, à moyen terme, faire de la recherche fondamentale. Ils dépendent à ce sujet des pays développés et ne peuvent qu'adapter les résultats de cette recherche à leurs conditions propres. Une certaine réorientation de la recherche fondamentale vers les domaines intéressants particulièrement les pays en développement (cultures spécifiques) serait naturellement d'un grand secours pour ceux-ci.

Un des facteurs les plus critiques dans les pays en développement reste la vulgarisation et la formation des agriculteurs sans lesquelles toute la recherche fondamentale et adaptative restera sans effet.

Le problème de l'équilibre de l'alimentation reste important dans beaucoup de régions, même si le niveau calorique est suffisant. Cet aspect devra être considéré à l'avenir dans tous les plans de développement et des programmes spécifiques (éducation nutritionnelle, etc.) devront être élaborés, notamment en ce qui concerne les groupes vulnérables (mères et enfants).

- 14 -

Le Fonds de développement agricole fut, après une longue incertitude, l'objet d'un projet de résolution soumis par la majorité des pays producteurs de pétrole, auxquels se sont joints un bon nombre de pays en développement ainsi que la Hollande et l'Australie. Les pays exportateurs de pétrole considéraient que les pays industrialisés devraient contribuer pour moitié au fonds. Ces derniers montraient cependant une grande retenue, estimant que les promoteurs de la résolution devraient être les principaux donateurs. Aucune clause de proportionnalité n'a finalement été retenue et les contributions seront volontaires. On ne peut encore juger si les pays membres de l'OPEP contribueront d'une manière substantielle à ce fonds malgré la réserve des pays développés.

La délégation suisse a adopté une position constructive et positive vis-à-vis de cette résolution sans toutefois prendre d'engagement financier à l'égard du Fonds de développement agricole.

Die zwei letzten Resolutionen dieser Kommission sind politischer Natur.

Die erste von Peru unterbreitet und von der Sowjetunion und Malawi unterzeichnet, nimmt das Thema der sowjetischen Initiative in der Generalversammlung der UNO auf, die darauf ausging, die Militärausgaben der ständigen Mitglieder des Sicherheitsrates um 10 % zu kürzen und einen Teil der auf diese Weise frei werdenden Mittel für die Entwicklungshilfe zu verwenden. Der Text der Resolution verlangt im einzigen Paragraphen des Dispositivs von den Teilnehmerstaaten der Konferenz, dass ein zu erhöhender Teil ("proportion croissante") der durch die Kürzung der Militärausgaben frei werdenden Mittel für die Finanzierung der Nahrungsmittelproduktion in den Entwicklungsländern sowie für die Schaffung von Reserven für Katastrophenfälle verwendet werde. Die Resolution hatte die Unterstützung der Dritten Welt und der sozialistischen Staaten und wurde mit Konsensus angenommen. 15 westliche Industriestaaten, darunter die Schweiz, gaben Erklärungen ab, wonach sie sich enthalten hätten, wenn über die Resolution abgestimmt worden wäre. Die schweizerische Delegation wies in ihrer Erklärung darauf hin, dass sie die Beweggründe der Autoren der Resolution verstehe. Die Schweiz verfolge eine Politik der ständigen Neutralität; unsere Rüstung bedrohe niemand, werde jedoch auf dem erforderlichen Niveau gehalten, um uns in die Lage zu versetzen - entsprechend den Verpflichtungen des Völkerrechts - die Neutralität zu verteidigen. Die Delegation sei deshalb der Ansicht, dass die Schweiz vom Text der Resolution nicht betroffen werde.

Die zweite dieser Resolutionen zieht dahin Nahrungsmittelhilfe zugunsten der Opfer der Kolonialkriege in Afrika zu leisten. Der Entwurf dieser Resolution wurde der Konferenz von der algerischen Delegation am letzten Konferenztag unterbreitet. Die Resolution wurde mit Konsensus angenommen; eine Reihe von westlichen Delegationen, darunter die Schweiz, gaben jedoch Erklärungen ab, in denen sie darauf hinwiesen, dass der Resolutionstext zu kurzfristig und zu spät unterbreitet worden sei, dass es aus diesem Grunde nicht mehr möglich gewesen sei, die nötigen Instruktionen einzuholen und dass sie sich deshalb der Stimme enthalten hätten, wenn eine Abstimmung durchgeführt worden wäre.

V. ARBEITEN DER KOMMISSION II

Die zweite Kommission befasste sich mit dem zentralen Anliegen der Sicherung der Versorgung mit Lebensmitteln und den zur Erreichung dieses und der anderen Ziele und zur Durchführung der Konferenzresolutionen insgesamt im Anschluss an diese Konferenz organisatorisch und institutionell zu ergreifenden Massnahmen.

1. Sicherung der Versorgung mit Lebensmitteln - Lagerhaltung

Es wurde in intensiver Diskussion vorerst Einigung erzielt über drei Resolutionstexte, welche aufgrund der Vorarbeiten im Vorbereitungsausschuss vom Konferenzsekretariat entworfen worden waren und welche die Sicherstellung der Versorgung betreffen. Dazu kam dann eine Resolution über das weitere Vorgehen nach der Konferenz. Damit wurde ein neuer Ansatzpunkt geschaffen für eine weltweite Zusammenarbeit, die mit einem integrierten Konzept des Informationsaustausches, der konzertierten Lagerhaltung und Produktionsplanung und der Nahrungsmittelhilfe sowohl die Lebensmittelmärkte ausreichend versorgen als auch den nicht kaufkräftigen Nahrungsmittelbedarf befriedigen soll.

Bei der Formulierung ihres Dispositives zur Versorgungssicherung konnte die Konferenz auf die im Rahmen der FAO bereits geleistete Vorarbeit aufbauen. Sie machte sich die von der FAO ausgearbeitete Internationale Uebereinkunft zur weltweiten Sicherung der Nahrungsmittelversorgung zu eigen, empfiehlt deren Annahme durch den FAO-Rat und die Mitarbeit aller Regierungen, damit die operationellen Vorkehren möglichst rasch ausgearbeitet und in Gang gesetzt werden können.

Nach amerikanischer Auffassung muss die Versorgungssicherheit aber weitgehend durch die wichtigsten am Weltmarkt beteiligten Länder gewährleistet werden. Die Vereinigten Staaten drangen mit einer Formulierung durch, derzufolge die wichtigsten Länder in der Erzeugung, dem Verbrauch und dem Handel von Lebensmitteln, und in erster Linie Getreide, sobald als möglich zu Konsultationen über das einzuschlagende Vorgehen eingeladen werden sollen. Offenbar beabsichtigen die USA, diesbezüglich die Initiative zu ergreifen. Die Beschränkung der Teilnahme an diesen Konsultationen auf etwa die 10 grössten, im wesentlichen für das
Geschehen

auf den Weltgetreidemärkten massgebenden Aus- und Einfuhrländer, wird von den Vereinigten Staaten deshalb als zwingend angesehen, weil sie unter den herrschenden Umständen einzig ein auf einer Mengenregelung beruhendes Konzept für durchführbar erachten. Die beteiligten Länder sollen verpflichtet werden, Lager von gesamt- haft etwa 60 Millionen Tonnen Brotgetreide im Rahmen von vorbe- stimmten Mindest- und Höchstmengen zu unterhalten (Lagerbestand Mitte 1973: 29 Mio. t). Sobald die vereinbarten Höchstmengen über- schritten oder die Mindestmengen unterschritten werden, sollen unter den beteiligten Länder Konsultationen zur Abstimmung der zu ergreifenden nationalen Massnahmen aufgenommen werden. Ein sol- ches System setzt einen verlässlichen Informationsaustausch vor- aus und kann nach amerikanischer Auffassung nur in einem kleinen Teilnehmerkreis genügend rasche Uebereinkommen über die erforder- lichen Massnahmen gewährleisten.

Das internationale System konzertierter Lagerhaltung soll durch ein weltweites von der FAO geleitetes landwirtschaft- liches Informations- und Frühwarnsystem ergänzt werden. Die Kon- ferenz verabschiedete einen entsprechenden Resolutionstext, mit dem alle Regierungen und interessierten internationalen Organisa- tionen zur Mitarbeit und zur Lieferung einschlägiger Informatio- nen aufgefordert werden.

Das Ziel, ein internationales Versorgungssicherungs- system aufzubauen, kann nur erreicht werden, wenn alle am Welt- markt wesentlich beteiligten Länder mitmachen. Entscheidend ist, ob die Sowjetunion sich loyal und offen beteiligt. Ihre Agrar- produktion wickelt sich zu einem beträchtlichen Teil unter unge- wöhnlich unsicheren Bedingungen ab, und sie ist seit ihren massi- ven Käufen auf den internationalen Agrarmärkten zum wichtigsten Unruheherd geworden. Die Vereinigten Staaten haben im Hinblick auf die Konferenz offensichtlich intensive diplomatische Vorarbeit geleistet und dabei beträchtlichen Druck auf die Sowjetunion aus- geübt. An der Konferenz selbst hat die sowjetische Delegation zwar für die Bestrebungen zur internationalen Sicherung der Ge- treideversorgung Wohlwollen bekundet, bezüglich ihrer eigenen Be- teiligung aber anfänglich Vorbehalte gemacht. Die Vorstellung, über ihre eigene Versorgungslage Auskunft geben zu müssen, macht ihr sichtliche Mühe. Sie begnügte sich schliesslich mit der Er- klärung, dass sie ihre Informationen den Vereinten Nationen durch die bisherigen Kanäle zur Verfügung stellen werde. An sich ist diese Stellungnahme nicht ausreichend. Auf amerikanischer und ja- panischer Seite wird darin aber die Oeffnung erblickt, um die Sowjetunion durch ständigen Druck mit der Zeit in das System ein- gliedern zu können.

Opposition grundsätzlicher Natur erwuchs dem vorgesehenen Informationsdienst und Lagerhaltungssystem von seiten Chinas und, in seinem Kielwasser, Albanien, welche beide in der vorgesehenen Aufklärung über ihre Versorgungslage eine mögliche Gefährdung ihrer Sicherheit erblicken und dementsprechende Vorbehalte anbrachten.

Aus den Kulissen war andererseits zu vernehmen, dass sich die USA für die Konsultationen der grossen Länder bereits die Beteiligung Japans, der EWG, Kanadas, Australiens, der Sowjetunion und Indiens gesichert haben.

Die Meinungsverschiedenheiten im Lager der Industrieländer über das zur koordinierten Bewirtschaftung der Getreidelager anzuwendende System und über die zukünftige Gestaltung der Agrarweltmärkte wurden in diesem Stadium bewusst aus dem Spiel gehalten. (Die USA versuchen, eine an den Lagerbeständen und dem voraussichtlichen Bedarf orientierte Produktionsplanung durchzusetzen; der Handel soll sich aber im freien Spiel von Angebot und Nachfrage abwickeln. Die EWG möchte in Anlehnung an ihre Agrarmarktordnungen die Weltagrarmärkte nicht wie die USA nach Mengen - sondern nach Preiskriterien regeln und die Landwirtschaft zur Stabilisierung der Preise einsetzen). Die Parteien wachten aber sorgfältig darüber, dass ihre Positionen für die Zukunft nicht durch irgendwelche Formulierungen belastet wurden.

Trotzdem das amerikanische Konzept zur Versorgungssicherung für die kleineren Länder in einem weiten Bereich den Ausschluss von der Mitbestimmung bedeutet, entstand ihm dank intensiver diplomatischer Vorbereitung keine grosse Opposition. Im wesentlichen waren drei Gründe ausschlaggebend, dass sich dieses Konzept verhältnismässig mühelos durchsetzte:

- Die Herstellung der Versorgungssicherheit auf den Weltmärkten ist für alle Staaten von erstrangigem Interesse. Ihr Zustandekommen hängt aber tatsächlich von der Zusammenarbeit der wichtigsten Handelsmächte ab. Auch die schweizerische Delegation liess sich von dieser Ueberlegung leiten und verzichtete auf irgendwelche Opposition gegen das Vorgehen der grossen Länder. Dagegen vertrat sie die Auffassung, dass für die kleineren Länder die Möglichkeit geschaffen werden müsse, eine eigene Vorsorgepolitik einschliesslich Vorratshaltung betreiben und diese auf die durch die grossen Länder bestimmte Entwicklung abstimmen zu können. Eine solche Möglichkeit eröffnet sich den kleinen Ländern durch ihre Beteiligung am Informationssystem und an der internationalen Uebereinkunft zur weltweiten Sicherung der Nahrungsmittelversorgung im Rahmen der FAO. Zudem betonte die schweizerische Delegation in informellen Kontakten

insbesondere mit den USA, der EWG-Kommission sowie auch mit Japan und der BRD, dass die Schweiz Wert darauf legt, möglichst direkt in informeller Weise über die Entwicklung der Verhandlung der "Grossen" auf dem laufenden gehalten zu werden.

- Die Entwicklungsländer, welche besonders unter dem Hungerproblem zu leiden haben, namentlich eine asiatische, um die Länder des indischen Subkontinents gescharte Gruppe, konzentrierte ihre Energien vor allem auf die Sicherung von kurzfristig lieferbaren Nahrungsmittelsendungen zu weichen Kreditbedingungen, oder in der Form von Geschenken. Zu diesem Zwecke versuchten sie, den Aufbau internationaler Getreidelager in chronisch vom Hunger gefährdeten Gebieten durchzusetzen. Ihnen schlossen sich die etwas isolierten kleineren westlichen Länder, namentlich Schweden, an, die anfänglich versucht hatten, dem Vorgehen der grossen Agrarexportländer Widerstand zu leisten.
- Die übrigen Entwicklungsländer, namentlich Algerien und die lateinamerikanischen Staaten mit Mexiko und Kuba als Wortführer, begnügten sich mit Angriffen auf die von ihnen als Exportkartellisierung (als Gegengewicht zum Kartell der Erdölexportländer) bezeichnete Politik der entwickelten Getreideexportländer. Sie vermochten aber die unter der Führung der Vereinigten Staaten bereits erreichten Ergebnisse nicht mehr zu ändern.

Die langwierigste Auseinandersetzung entspann sich sowohl bei der Beratung der Resolution über die Sicherung der Nahrungsmittelversorgung wie derjenigen über Nahrungsmittelhilfe über die Frage internationaler Getreidereserven. Soweit sich die Entwicklungsländer nicht aus der eigenen Produktion zu versorgen vermögen, sind sie daran interessiert, dass die entwickelten Agrarexportländer die Produktion so stark erhöhen, dass nicht nur der Weltmarkt wieder ausreichend versorgt werden kann, sondern dass auch für den nicht kommerziellen Bedarf genügend Nahrungsmittel zur Verfügung stehen. Die entwickelten Länder sollen die Deckung des nicht kommerziellen Bedarfs mitfinanzieren helfen. Darüber hinaus sollen sie aber ein so reichliches Warenangebot zur Verfügung stellen, dass die von den Erdölproduzenten erwarteten Hilfsgelder bis zur vollen Deckung des Bedarfs in der Nahrungsmittelhilfe eingesetzt werden können. Die Entwicklungsländer versuchten dieses Konzept institutionell zu fixieren, indem sie mit Nachdruck für die Errichtung von internationalen Getreidelagern in Gebieten mit erfahrungsgemäss kritischer Versorgungslage eintraten. Die Verfügungsgewalt über diese Lager würde an internationale Organisationen abgetreten.

Die westlichen Industrieländer lehnten internationale Getreidelager entschieden ab. In der laufenden Auseinandersetzung

über den Zugang zu gewissen Rohstoffen sind die Nahrungsmittel im allgemeinen und das Getreide im besonderen diejenigen Positionen, bei der die Industrienationen eindeutig im Vorteil sind. Offensichtlich werden vor allem die USA das Faustpfand der Getreidevorräte angesichts der Druckversuche der Rohstoffproduzenten nicht aus der Hand geben. Die schweizerische Delegation nahm mit eher praxisbezogenen Argumenten gegen internationale Lager Stellung. Sie machte geltend, dass zwar Nahrungsmittel, welche unmittelbar dem Verbrauch zugeführt werden, aus dem Handel herausgenommen und internationalen Organisationen zur Verteilung übergeben werden könnten; man könne aber nicht Getreidelager, welche laufend ausgewechselt werden müssten, vom kommerziellen Bereich absondern, ohne damit in ineffiziente und sehr verlustreiche Operationen hineinzugeraten.

Schliesslich wurde den Delegationen der Entwicklungsländer, die sich besonders für internationale Getreidelager eingesetzt hatten, soweit entgegengekommen, dass ihnen zugestanden wurde, dass die Möglichkeiten, Getreidelager an strategisch wichtigen Orten anzulegen, geprüft werden sollen.

2. Aide alimentaire

La politique améliorée d'aide alimentaire fut l'objet de plusieurs projets de résolutions. D'emblée la commission a décidé d'adopter comme base de discussion pour cet objet de son ordre du jour le projet de résolution VIII préparé par le secrétariat de la conférence, sur la base des travaux du Comité préparatoire principalement. Les propositions saillantes de ce projet étaient les suivantes:

- Un engagement des pays donateurs à fournir au moins 10 millions de tonnes de céréales chaque année pour l'aide alimentaire;
- la constitution d'une réserve internationale de 500'000 tonnes de céréales pour l'aide d'urgence;
- une aide alimentaire planifiée à long terme, la place accrue que le Programme alimentaire mondial (PAM) devrait occuper, et de ce fait une institutionalisation définitive du PAM (qui était jusqu'ici un programme expérimental).

Ce projet était loin de satisfaire toutes les délégations et la commission a été saisie de trois autres projets de résolution.

Le premier, présenté par la Suède au nom d'un groupe de pays, faisait ressortir le caractère subsidiaire de l'aide alimentaire par rapport au rôle prédominant que doit jouer la promotion de la production alimentaire. Il soulignait aussi l'importance des précautions à prendre pour éviter que l'aide alimentaire ne perturbe la production et les marchés locaux. Un deuxième projet, présenté par des pays du Sud-est asiatique, demandait pour 1975 et 1976 déjà une aide céréalière annuelle de 10 millions de tonnes, des ventes à des conditions de faveur et une consultation avant la fin de 1974 entre les principaux pays concernés par ces mesures. Un troisième projet, présenté par la France, visait à mettre en place "un dispositif prévisionnel décentralisé par zones" destiné à rationaliser des opérations d'aide alimentaire d'urgence.

Tenant compte de suggestions du représentant de l'UNDRO, la délégation suisse a soumis par écrit une proposition d'amendement au projet français, afin d'accorder plus d'attention aux problèmes de transports et à la planification de ceux-ci.

La commission a décidé de fondre tous ces projets en une seule résolution.

Le contenu des divers projets soumis, de même que les commentaires exprimés par des délégations durant les premières séances de la commission, ont fait apparaître de substantielles divergences.

L'engagement sur les 10 millions de tonnes de céréales à fournir annuellement était soutenu par les pays en développement, les Etats-Unis et le Canada. Il était combattu par les membres de la CEE, qui ont réussi à faire admettre le compromis selon lequel les pays donateurs devraient faire "tout leur possible pour fournir des produits et/ou une assistance financière assurant un volume d'aide alimentaire d'au moins 10 millions de tonnes de céréales par an, à partir de 1975, ...". Notre délégation a fait connaître, dans les consultations officieuses où il était discuté, sa préférence pour le compromis proposé par le CEE, qui figure au 2ème paragraphe opérationnel de la résolution adoptée. Ce paragraphe se termine d'ailleurs à peu près comme l'a proposé verbalement notre délégation, appuyée par la Norvège. Ainsi, au lieu de recommander "des arrangements supplémentaires pour d'autres produits alimentaires tels que les huiles, les graines oléagineuses et les produits laitiers", la résolution adoptée recommande que les pays fassent "tout leur possible pour fournir" outre la quantité susmentionnée de céréales "des quantités adéquates d'autres produits alimentaires". La Thaïlande, sans être opposée à l'aide sous forme de dons, s'est vivement opposée aux ventes à conditions de faveur qui faussent, selon elle, les conditions de concurrence.

La proposition d'une réserve internationale de 500'000 tonnes de céréales, soutenue par les pays en développement, était combattue par les Etats-Unis, le Canada et la CEE qui craignaient en plus des frais et des difficultés de gestion, le fait que la mise sur pied de cette réserve permanente ne conduise à des obligations indéterminées d'aide, du moment que le recours à cette réserve pourrait être fréquent et qu'à chaque fois les donateurs devraient la reconstituer. Le compromis consiste simplement à recommander que les gouvernements réservent, si possible, des stocks ou des crédits pour faire face aux "besoins d'urgence internationaux" et adoptent des "directives internationales" pour la coordination de ces stocks. (Il faut évidemment considérer simultanément l'invitation faite aux gouvernements, dans la résolution sur la sécurité alimentaire, d'étudier, au sein des instances internationales appropriées, la possibilité d'établir des réserves de céréales situées en des points "stratégiques").

Le projet de résolution présenté par la Suède, et soutenu en séance par de nombreuses délégations, dont la nôtre, a été largement intégré dans la résolution adoptée, et cela sans difficultés. Ainsi ont été admis le caractère subsidiaire de l'aide alimentaire et la nécessité d'intégrer avec soin cette aide aux plans nationaux de production, durant la "période intérimaire" où elle demeurera nécessaire.

En revanche le projet de résolution français amendé par la Suisse a été combattu, par les Etats-Unis surtout, parce qu'il faisait, dans une large mesure, double emploi avec un projet de résolution en voie d'être adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies et prévoyant une coordination renforcée de l'aide d'urgence par l'UNDRO. Il a finalement été ramené, dans la résolution adoptée, sous forme d'un considérant, à une référence positive aux travaux de l'Assemblée générale sur la question.

Il faut relever enfin le soin qu'ont mis les délégations européennes à formuler la résolution de manière qu'elle soit en accord avec "l'Engagement international sur la sécurité alimentaire" déjà adopté en principe par le Conseil de la FAO pour être soumis à tous les gouvernements.

Sur l'invitation du Directeur général de la FAO, une consultation a eu lieu le 29 novembre 1974 à Rome pour déterminer les quantités nécessaires à couvrir les besoins urgents actuels et les disponibilités. Les pays exportateurs se sont déclarés prêts à fournir 2 millions de tonnes de céréales dans le cadre de leur aide alimentaire et 5,5 millions de tonnes supplémentaires pour autant que le financement proviennent d'autres sources. Des consultations sont en cours à ce sujet. Il faut noter qu'exceptés la Chine et l'URSS tous les principaux intéressés (exportateurs et consommateurs) étaient représentés à cette consultation.

3. Institutionelle Fragen - Welternährungsrat

Eine letzte Resolution behandelt die institutionellen Fragen. Sie ist wichtig für das Vorgehen, durch das die Verwirklichung der in den anderen Entschliessungen angenommenen Postulate gewährleistet werden soll. Ein Welternährungsrat, dessen Mitglieder vom Wirtschafts- und Sozialrat (ECOSOC) vorgeschlagen und von der Generalversammlung der Vereinten Nationen gewählt werden, soll in umfassender Weise die Politiken verfolgen und überprüfen und im Rahmen des UNO-Systems koordinieren, die von der Konferenz betreffend Nahrungsmittelproduktion, Ernährungssicherheit, Nahrungsmittelhandel und -hilfe beschlossen worden ist. Dieser Welternährungsrat ist inzwischen bereits bestellt worden und umfasst 36 Mitglieder. Sitz und Sekretariat sind in Rom.

Des Weiteren wurde der FAO empfohlen, einen Ausschuss für Welternährungssicherheit einzusetzen, der laufend die Nachfrage, das Angebot und die Vorräte von Lebensmitteln überprüft und diesbezügliche Informationen rechtzeitig bekannt gibt und der die Massnahmen vorschlägt, die zur Verwirklichung des in der FAO entworfenen Plans für die nationale Vorratshaltung erforderlich sind. Auch wurde zur Verbesserung der Koordination im Bereich der Nahrungsmittelhilfe die Verstärkung des Komitees des Welternährungsprogramms UNO/FAO beschlossen.

Im Übrigen greift diese Resolution zahlreiche Aufgaben heraus, die sich im Sinne der oben dargelegten Konferenzergebnisse stellen, und weist sie bereits bestehenden oder neu zu schaffenden Organen zu. Hier sei bloss noch die an die Weltbank, die FAO und das UNO-Entwicklungsprogramm (UNDP) gerichtete Empfehlung erwähnt (Schaffung einer Konsultationsgruppe für Nahrungsmittelproduktion und Investitionen in den Entwicklungsländern), die dazu beitragen soll, dass die Wirksamkeit der finanziellen und technischen Hilfe in diesem Bereich verbessert und die hierfür bereitgestellten Mittel erhöht werden.

Diese Resolution ist ein Kompromiss zwischen den weitgehenden Forderungen der "77" und den nüchternen Vorstellungen der Industrieländer, namentlich der West- und Mitteleuropäer und der Australier. Die Entwicklungsländer versuchten einen uneingeschränkt von der Generalversammlung zu wählenden Welternährungsrat durchzudrücken, womit neuen Versuchen zur Verstärkung ihrer Vertretung und zur Verpolitisierung der Sachprobleme Tür und Tor geöffnet worden wären. Mit der Unterstellung unter den ECOSOC und der Verlegung des Sekretariates zur FAO nach Rom besteht eine gewisse Gewähr dafür, dass nach den bei den Spezialorganisationen eingeleiteten Regeln gearbeitet werden kann.

VI. ARBEITEN DER KOMMISSION III

Die dritte Kommission befasste sich mit Fragen des Handels und der landwirtschaftlichen Anpassungsmassnahmen, welche die Welternährungslage beeinflussen. Sie einigte sich schliesslich auf einen längeren Resolutionstext, der von der Konferenz ohne Abstimmung und ohne formelle Vorbehalte gutgeheissen wurde. Allerdings gaben die Bundesrepublik Deutschland, China, Venezuela, Spanien, Kuba, die Philippinen, Indien und Uruguay dazu Erklärungen im Plenum ab. Die BRD und auch China wiesen auf die Vorbehalte hin, die sie zum UNO-Aktionsprogramm zur Einführung einer neuen Weltwirtschaftsordnung angebracht haben und an das in der Präambel zur Entschliessung erinnert wird. Die anderen Länder bemängelten entweder die Resolution als Ganzes oder einzelne Aspekte davon.

Seit Abschluss der Vorbereitungsgespräche war man sich praktisch einig gewesen, dass an der Welternährungskonferenz im Handelsbereich kaum Neuland betreten werden könne, weil für Handelsfragen andere internationale Organisationen; - wie namentlich das GATT und die UNCTAD - zuständig sind. Sowohl die Entwicklungsländer als auch die Industriestaaten (Gruppe B-Länder) waren somit in erster Linie bestrebt, ihre Positionen auf diesem Gebiet zu halten. Mit anderen Worten ging es den Entwicklungsländern darum, ihre in den erwähnten Gremien, aber auch in der UNO-Generalversammlung geltend gemachten Forderungen und den davon ausgehenden Druck auf die anderen Länder aufrechtzuerhalten, und für die Industriestaaten galt es,

diesem Druck zu widerstehen, um insbesondere die Verhandlungen im Rahmen des GATT und die Tätigkeit der UNCTAD nicht zu präjudizieren.

Dass trotzdem eine so umfassende Entschliessung mit Konsensus angenommen werden konnte, ergab sich daraus, dass es den Industriestaaten gelang, die nicht annehmbaren Forderungen der Entwicklungsländer entweder ganz zu streichen oder deren Formulierung weitgehend zu entschärfen. Dabei hatten die militanten Vertreter der "Gruppe der 77", welche die extremsten Forderungen vom UNO-Aktionsprogramm in den Resolutionstext hineinbringen wollten, bis am Schlusstag den Ton in der dritten Kommission angegeben. Die Einigung wurde dadurch ermöglicht, dass die gemässigten Entwicklungsländer die Ergebnisse der ersten Kommission (Erhöhung der Nahrungsmittelproduktion in Entwicklungsländer) und der zweiten Kommission (Sicherheit in der Versorgung, insbesondere auch in Form der Nahrungsmittelhilfe) schliesslich im grossen ganzen positiv beurteilten und die Kompromissbereitschaft der Gruppe der Entwicklungsländer massgebend zu beeinflussen vermochten.

Die Staatshandelsländer inkl. China unterstützten wie üblich die Forderungen der Entwicklungsländer. Es war für jedermann klar, dass sie mit dieser Haltung kein Risiko eingingen.

Die 19 Punkte umfassende Entschliessung berührt im wesentlichen folgende Aspekte des Welthandels, wobei jeweils speziell auf die Nahrungsmittel und Agrarprodukte hingewiesen wird: Handelsliberalisierung, Zollabbau, Zollpräferenzen zugunsten der Entwicklungsländer unter Einschluss der landwirtschaftlichen Verarbeitungserzeugnisse, erhöhter Marktanteil der Entwicklungsländer am Welthandel, verbesserter Marktzutritt für die Produkte der Entwicklungsländer, Stabilisierung der Weltmärkte, Agrarsubventionen der Industrieländer, landwirtschaftliche Anpassungsmassnahmen u.a.m. Vom Resolutionsentwurf der "Gruppe der 77" konnten die Industriestaaten insbesondere eliminieren: Alle Hinweise auf die Indexierung und die sich für die Entwicklungsländer verschlechternden "Terms of Trade", ferner die Absätze über die Rückerstattung von Einfuhrzöllen auf landwirtschaftlichen Produkten aus Entwicklungsländern und über die Sicherstellung der Lebensmittelversorgung der hilfsbedürftigen Entwicklungsländer durch ein internationales Zuteilungssystem. Die Fragen der Handelsliberalisierung konnten in den passenden Zusammenhang mit den multilateralen Handelsverhandlungen im GATT gebracht werden. Der Absatz über die Produktionsbeihilfen in den Industrieländern blieb zwar bestehen, konnte aber im letzten Moment derart abgeschwächt werden, dass die EWG ihren Vorbehalt wieder zurückzog, womit der Weg zum allgemeinen Konsensus endgültig frei war.

Der offizielle Bericht über die Arbeiten der dritten Kommission resümiert eine Diskussion über Handelsfragen von grundsätzlicher Bedeutung, die - wenigstens in dieser Form - in der Kommission gar nicht stattgefunden hat. Aus Zeitgründen konnte dies nicht mehr richtig gestellt werden. Die Kommission hatte ausschliesslich zur Aufgabe, die verschiedenen Resolutionsentwürfe zu behandeln. In diesem Zusammenhang wurden die sich stellenden Probleme erörtert, allerdings vorwiegend in einer Kontaktgruppe und in einer noch kleineren Redaktionsgruppe.

VII. CONCLUSIONS

Les conséquences de cette conférence ne pourront être perçus qu'à moyen, voire long terme, sans toutefois être jamais objectivement mesurables. Un certain nombre de conclusions peuvent néanmoins déjà être tirées, non seulement du contenu des résolutions, mais également et peut-être davantage, de l'évolution des débats qui y ont abouti.

On peut considérer que cette conférence a eu comme résultats principaux:

- de réveiller l'intérêt de l'opinion mondiale pour les problèmes liés à l'alimentation de la population de la Terre;
- une meilleure prise de conscience de la responsabilité nationale de chaque pays pour assurer son approvisionnement alimentaire;
- de reconnaître la nécessité de coordonner les efforts des divers pays et d'intensifier l'échange d'informations sur le plan mondial pour assurer la sécurité d'approvisionnement;
- de souligner l'urgence d'une mobilisation de ressources supplémentaires pour le développement de la production alimentaire et des régions rurales dans leur ensemble;
- de reconnaître la nécessité de réformes des structures sociales et économiques dans les pays en développement pour améliorer la participation de la population au développement.

Pour redonner de l'élan aux efforts de lutte contre la faim et la malnutrition, la conférence a en outre pris des décisions d'ordre institutionnel visant la création

- d'un Conseil mondial de l'alimentation
- d'un Fonds international de développement agricole
- d'un Comité de la sécurité alimentaire
- d'un Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire
- d'un Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement dans les pays en développement.

A ce jour, seul le Conseil mondial de l'alimentation a été constitué formellement, et ses 36 membres ont été élus par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1974.

La création de ces nouvelles institutions, sans représenter une action concrète en soi, peut toutefois avoir des effets positifs pour autant que les Etats confirment la volonté politique, qui semble s'être dégagée de la conférence, de s'attaquer aux problèmes de l'alimentation mondiale de façon intense et concertée.

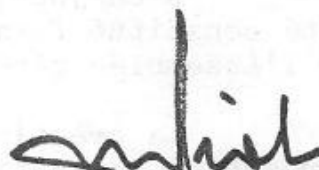
Pour la Suisse, la conférence n'aura pas de conséquences immédiates de grande portée. Si les débats sur la sécurité alimentaire mondiale ont démontré le bien-fondé de notre politique de sécurité d'approvisionnement, il faut cependant s'attendre à ce que les réserves bien dotées de la Suisse suscitent certaines réactions défavorables dans le cadre de la concertation des politiques nationales dans ce domaine. En effet, lors de futures tensions sur les marchés, les nations s'efforçant de constituer leurs propres réserves alimentaires - opération de longue haleine - ne manqueront pas d'invoquer les résultats de la Conférence mondiale de l'alimentation pour renforcer la tendance à limiter ou à réduire les livraisons vers les pays importateurs les mieux dotés de stocks. Néanmoins, la Suisse a un intérêt primordial à une amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. Elle se doit par conséquent de prendre une part active à l'échange d'informations sur la situation alimentaire mondiale.

En matière de coopération au développement, la situation financière actuelle de la Confédération n'ayant pas permis à la délégation suisse de prendre un engagement quelconque pour une assistance additionnelle, il s'agira, pour se conformer aux recommandations de la conférence, de réorienter les programmes bilatéraux en faveur du développement agricole et du développement rural en général chaque fois que cela paraîtra judicieux. Dans le cadre multilatéral,

il conviendra d'encourager la mise en oeuvre des résolutions auxquelles la délégation suisse a apporté son soutien. Il serait notamment opportun de participer pleinement aux travaux du Comité de la sécurité alimentaire (comité ouvert) et du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire ainsi qu'au Conseil mondial de l'alimentation, dans l'hypothèse où une candidature suisse à ce dernier puisse être retenue un jour.

Le texte complet des résolutions de la conférence est contenu dans le document de l'ECOSOC E/5587 du 22 novembre 1974.

Le Chef de la délégation suisse:



(J.-Cl. Piot)

CONFERENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Rome, 5 - 16 novembre 1974

Ordre du jour

1. Ouverture de la conférence et élection du Président
2. Adoption du règlement intérieur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Institution des commissions et autres organes de la conférence
5. Election des membres du bureau autres que le Président
6. Pouvoirs des représentants à la conférence:
 - a) Nomination d'une commission de vérification des pouvoirs
 - b) Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
7. Discussion générale
8. Evaluation de la situation alimentaire mondiale sur la base des rapports du Secrétaire général de la conférence et du Comité préparatoire
9. Programmes d'action nationale et internationale:
 - a) Mesures destinées à accroître la production alimentaire des pays en voie de développement dans le cadre plus large du développement
 - b) Mesures visant à accroître la production alimentaire dans les pays développés
 - c) Politiques et programmes visant à améliorer la structure de la consommation dans tous les pays et à assurer un approvisionnement suffisant en produits alimentaires dans les pays en voie de développement, notamment aux groupes vulnérables
 - d) Renforcement de la sécurité alimentaire mondiale au moyen de mesures comportant notamment l'amélioration du système d'alarme et d'information dans le domaine alimentaire, des mesures nationales et internationales en matière de constitution de stocks et des dispositions concernant les secours d'urgence et l'aide alimentaire

- e) Objectifs et mesures spécifiques dans le domaine du commerce international et de l'ajustement qui intéressent le problème alimentaire, et notamment les mesures en vue de la stabilisation et l'expansion des marchés des pays en voie de développement
- f) Disposition à prendre pour donner suite aux recommandations ou aux résolutions de la conférence et mettre au point des mécanismes appropriés

10. Adoption du rapport de la conférence

Délégation suisse à la
Conférence mondiale de l'alimentation
Rome, du 5 au 16 novembre 1974

Rome, le 7 novembre 1974

Déclaration générale
du Chef de la délégation suisse, Monsieur J.-Cl. Piot,
Directeur de la Division de l'agriculture

La crise alimentaire mondiale actuelle, avec les drames qui l'accompagnent déjà et qui risquent de se produire encore, est le résultat malheureux - nous devons bien le constater - des insuffisances tant dans le développement des productions agricoles nationales que dans la collaboration et la concertation sur le plan mondial.

Tout d'abord, Monsieur le Président, j'aimerais faire quelques réflexions sur les origines de la crise alimentaire. En fait, deux problèmes ayant des interrelations étroites se superposent :

Celui fondamental de la famine, de la sous-alimentation et de la malnutrition dans de vastes régions du monde, qui est particulièrement difficile à maîtriser et risque de s'aggraver encore dans les régions à forte poussée démographique.

Sa solution est rendue plus ardue par le deuxième problème, à savoir la situation de pénurie régnant sur certains marchés de denrées essentielles. Celui-ci devrait toutefois être soluble à moyen terme si les mesures appropriées sont prises sans tarder.

Pendant assez longtemps, les marchés mondiaux, notamment celui des céréales, étaient caractérisés par des surplus qui ne trouvaient pas acheteurs. Cette situation excédentaire des marchés a permis de satisfaire une partie de la demande non-commerciale et a conduit à la mise sur pied de la Convention de l'aide alimentaire. Elle a aussi eu pour effet un ralentissement considérable de la production agricole dans les pays exportateurs et un freinage de l'expansion de cette production dans les pays en développement.

L'expérience des dernières années nous a pourtant prouvé que des excédents sont nécessaires. Ils exigent un corollaire: je pense à des politiques concertées de stockage qui, d'une part, équilibrent suffisamment les fluctuations des récoltes et limitent le champ de la spéculation, et d'autre part empêchent les surplus d'exercer une pression excessive sur les prix, décourageant ainsi la production. De telles politiques sont en outre indispensables pour assurer l'aide alimentaire.

Jusqu'à un passé récent, la sécurité d'approvisionnement reposait sur les réserves considérables qui étaient accumulées dans les principaux pays exportateurs. Une seule saison a cependant suffi pour réduire ces réserves à un niveau précaire. Le résultat, c'est que, pour beaucoup de pays en développement - les principales victimes de ce brusque changement - la possibilité d'acheter des denrées alimentaires sur le marché international a fortement diminué et que, de plus, leurs populations vulnérables reçoivent de moins en moins d'aide alimentaire, pourtant toujours plus indispensable.

L'instabilité du marché mondial des produits alimentaires montre bien que chaque pays doit être en mesure de garantir l'approvisionnement de sa population. A cet égard, la production indigène est essentielle. Les échanges internationaux en produits alimentaires jouent cependant, selon la situation propre à chaque pays, un rôle souvent très important. Ces échanges sont d'ailleurs autant dans l'intérêt des pays importateurs que dans celui des pays exportateurs.

Les pays en développement soulignent eux-mêmes la nécessité d'accorder une priorité accrue à l'augmentation de leur production alimentaire et d'utiliser à cette fin, de manière optimale, les ressources humaines et matérielles dont ils disposent.

En effet, l'augmentation de la production est la base même de toute sécurité alimentaire, tandis que sa diversification est le principal moyen de remédier à la malnutrition. Il n'est pas dans l'intérêt de ces pays de rester, de façon permanente, trop fortement dépendants d'apports extérieurs de denrées alimentaires - ainsi que plusieurs de leurs représentants l'ont souligné lors de la préparation de notre conférence. Cette augmentation de la production nécessite l'organisation de la commercialisation sur le plan local, national et international, ainsi que la création de possibilités de stockage. Des mécanismes de stockage adéquats conduisent non seulement à une meilleure sécurité alimentaire mais permettent encore d'assurer aux populations rurales un revenu plus stable, stimulant ainsi la production.

- 3 -

Beaucoup de pays en développement ne sont actuellement pas en mesure de réaliser ces objectifs par leurs propres moyens et ont donc besoin d'appui de l'extérieur. Mais, si des mesures internationales sont indispensables, leur efficacité dépend largement des politiques appliquées sur le plan national et local. Je dirais même que les mesures nationales et locales, traduisant la volonté politique des pays concernés, sont une condition essentielle du succès de toute action à entreprendre sur le plan international.

Pour sa part, la Suisse a déjà dans le passé donné une haute priorité au secteur agricole et rural dans sa contribution à la coopération internationale au développement. Elle mettra un accent plus prononcé encore sur la production alimentaire et sur le développement rural dans son programme d'aide bilatérale et multilatérale.

Sur un plan plus général, une des premières mesures à prendre c'est le renforcement et l'élargissement du système d'information et d'alerte existant dans le cadre de la FAO pour en faire un système véritablement mondial d'information sur les prévisions de récoltes, les récoltes elles-mêmes et les stocks. Un tel système est un préalable à la réalisation de politiques concertées de stockage.

Comme je l'ai déjà mentionné, il y a un lien direct entre la production et la sécurité alimentaire d'une part, et certaines questions commerciales d'autre part. C'est pourquoi, si ma délégation ne considère pas la présente conférence comme un forum de négociations, elle estime cependant qu'un débat sur ces questions sera nécessaire pour mieux cerner les problèmes et identifier les domaines où le commerce peut contribuer à une amélioration de la production alimentaire et de la sécurité d'approvisionnement.

Permettez-moi de formuler maintenant quelques considérations du point de vue particulier de mon pays: Je rappellerai tout d'abord que la Suisse constitue, malgré ses dimensions réduites, un marché non négligeable pour les produits alimentaires étrangers. Sa politique de neutralité permanente implique qu'elle soit à même d'assurer, en cas de crise, l'approvisionnement de sa population. Cet objectif devrait pouvoir être atteint en maintenant un certain taux d'auto-approvisionnement en temps normaux. Ces dernières années, ce taux s'est situé - exprimé en calories - aux environs de 45 %.

Notre conférence prouve qu'aujourd'hui nous nous sommes sensiblement éloignés des temps normaux. La situation actuelle place le Gouvernement suisse devant une option importante, car si nous ne pouvions plus compter avec certitude sur les approvisionnements de l'extérieur, nous nous verrions contraints de développer sensiblement la production indigène. Les conclusions de la présente conférence, et la suite qui leur sera donnée, auront dès lors, une incidence directe sur la politique agricole et commerciale de mon pays.

Avant de terminer, Monsieur le Président, j'aimerais encore remercier le Secrétaire général et ses collaborateurs pour l'excellente préparation de cette conférence et notamment pour les 10 projets de résolutions qu'il nous a soumis. Ces projets couvrent l'ensemble des problèmes que notre conférence doit traiter et forment une base solide à partir de laquelle il devrait être possible de dégager des conclusions et des actions qui soient décisives pour la réalisation de nos objectifs communs.

Quant aux aspects institutionnels, nous sommes convaincus que pour assurer la mise en oeuvre optimale des décisions de la conférence il y a lieu d'avoir recours au maximum aux institutions existantes, tout en les renforçant et en les complétant si cela s'avère utile.

En conclusion, Monsieur le Président, nous attendons de cette conférence d'importantes impulsions pour les politiques des pays participants. Il s'agit notamment d'accroître la production alimentaire mondiale, de rétablir la sécurité alimentaire et d'améliorer le niveau nutritionnel dans les pays en développement. Ces objectifs ne peuvent être atteints sans une lutte déterminée contre le chômage et le sous-emploi, et sans une utilisation judicieuse des ressources, en particulier dans l'intérêt des populations les plus défavorisées. Mon pays est décidé à y contribuer.